

■ Modifier

■ Insérer

■ Enlever

## Article 14 – CHIRURGIE

e) les prestations relevant de la spécialité en chirurgie (D) : prestations de chirurgie thoracique.

...

~~2558 229154 229165~~ ~~Implantation d'électrodes intracavitaires par voie intra-veineuse et d'électrode auriculaire par médiastinoscopie et placement sous-cutané du pace-maker~~ N 450

...